



Organe de vigilance du Financité magazine, le Comité de lecture a voulu vérifier si la diversité souhaitée par la rédaction se vérifiait bien dans les publications. Après discussion, le comité a décidé d'analyser le magazine sous l'angle du genre, de l'âge, du secteur d'activité abordé et de la diversité des points de vue dans les 4 derniers numéros disponibles au moment de l'analyse, c'est-à-dire les numéros 62 à 65.

En quelques mots:

- Quatre indicateurs ont été choisis : le genre, l'âge, les secteurs d'activités et la diversité des opinions.
- Les femmes et les hommes sont équitablement représentées, mais il faudra porter attention à représenter toutes les catégories d'âge.
- Certains secteurs d'activité ne sont jamais abordés.

Mots clés liés à cette analyse : inclusion financière

de base particulières en finances ou en économie.

Introduction

Paru pour la première fois en 2006, le Financité magazine a évolué au fil du temps pour être actuellement un trimestriel de 40 pages qui décrypte l'économie et la finance et qui présente aussi des alternatives concrètes pour agir et mieux comprendre le monde qui nous entoure. Aujourd'hui encarté dans le journal l'Avenir, le Financité Magazine touche au final plus de 400.000 lecteur rice s.

Le magazine est aussi une vitrine qui met à l'honneur notre mouvement, les femmes et les hommes, les organisations et les groupes qui font de Financité ce qu'elle est, une organisation qui lutte auprès du citoyen ne pour transformer la finance et la rendre au service de tous tes.

Pour représenter au mieux notre mouvement, le Financité magazine a lancé un appel fin 2020 afin d'impliquer davantage les lecteur·rice·s dans les décisions rédactionnelles. Le Comité est formé de citoyen·ne·s bénévoles, sans connaissances

Pensé comme un organe de vigilance du magazine, le Comité L fonctionne de manière indépendante de la rédaction et est régulièrement sollicité pour donner son avis sur des analyses prévues, des retours sur certaines rubriques et pour proposer des sujets d'articles futurs. Comme souvent, une réponse appelle d'autres questions, c'est là que le comité intervient de la manière la plus visible, dans la nouvelle rubrique « Oui, mais » apparue en page 39 du magazine. Le Comité L y évoque un article paru dans le précédent numéro et y apporte un éclairage supplémentaire.

L'objectif était de vérifier sur la diversité souhaitée était représentée dans les publications. L'inclusion est un thème qui revient souvent lors des discussions entre la rédaction et le Comité L. Nous avons ainsi déjà débattu de l'utilisation de l'écriture inclusive dans la publication ou de la manière de toucher le public le plus large possible. Ces discussions se font cependant sans canva particulier et relève plutôt des sensibilités des membres du comité et de la rédaction.

Pour pouvoir objectiver ces discussions, le Comité L a voulu vérifier si la diversité souhaitée par la rédaction se vérifiait bien dans les publications. Après discussion, le comité a décidé d'analyser le magazine sous l'angle du genre, de l'âge, du secteur d'activité abordé et de la diversité des points de vue dans les 4 derniers numéros disponibles au moment de l'analyse, c'est-à-dire les numéros 62 à 65.

1 Le genre

Pour vérifier que la répartition femmes-hommes était bien respecté, le comité a décidé de prendre en compte le nombres de femmes et d'hommes sur chaque photo (en dehors des photos de foule ou des illustrations où il n'est pas possible de déterminer le genre des personnes), les personnes interviewées et les intervenant·e·s cité·e·s dans les articles.

	Photos	Nombre de personnes	Н	F
Fmag 62	P.1	2	2	
	P.5	3		3
	p.9	1	1	
	P.11	2	2	
	P.17	1		1
	P.25	2		2
	P,27	1	1	
	P.30	7	4	3
	P.33	4	2	2
	P,37	1	1	
	P.38	12	6	6
	P.40	1	1	
	Total FMag62	38	20 (54%)	17 (46%)
Fmag 63	P.5	2	1	1
	P.11	1	1	
	P,12	2	2	
	P,19	1	1	
	P,21	1		1
	P,23	1		1
	P.24	4	3	1
	P,29	2	1	1
	P,31	5	1	4
	p.32	4		6
	P. 35	3	1	2
	P, 36	9	5	4
	P,40	1		1
	Total	38	16 (42%)	22 (58%)
	Fmag 63			
Fmag 64	P,5	5	2	3
	P,6	1	1	
	P,17	1	1	
	P,20	5	2	3
	P,22	1		
	P,24	1		1
	P,25	4	2	2
	P29	9	5	4
	p31	1	1	
	P,32	3	1	2

	P,33	4	2	2
	P,34	1		1
	P,35	1	1	
	P,36	5	3	2
	P ,37	3		3
	P,38	6	4	2
	P,39	4	3	1
	P,40	1	1	
	Total FMag64	56	27 (51%)	26 (49%)
FMag65	P.1	1	1	
	Page 5	1	1	
	Page 17	2		2
	Page 24	4	4	
	Page 25	3	2	1
	Page 32	3		3
	Page 33	3	1	2
	Page 34	2		2
	Page 35	4	2	2
	Page 37	6	3	3
	Page 38	2	2	
	Page 39	3	1	2
	Page 40	1	1	
	Total	35 100%	18 (51%)	17 (49%)
	Photos	Nombre de personnes		
Total 4	numéros	167	81 (49%)	82 (51%)

		Nombre de	Н	F
Personnes ir	nterviewées	personnes		
FMag62	P. 16	1		1
FMag63	P,10	1	1	
FMag64	P,16	1	1	
Γmag(Γ	P. 16	1		1
Fmag65	P. 34	1		1
Total		5	2 (40%)	3 (60%)

	Intervenant·e·s	Qui ?	Nombre de personnes	Н	F
	P,5	Chantal Kegels	1		1
	P,6	Arnaud Zacharie et Arnaud Collignon	2	2	
FMag62	P,7	Christine Mahy et Etienne de Calattaÿ	2	1	1
	P,33	Charlotte- étudiante	1		1
	Total	FMag62	6	3	3
	P.6	Nicolas Redon	1	1	
		Saadia Zahibi,			3
Fmag 63	P,20	Christine Delphy et Diana Leonard	3		
	Total	FMag63	4	1	3
	10141	Mikael Petitjean +	7	2	3
	P,5	Bruno Van	2		
	D.7	Pottersberghe	1	1	
F 64	P,7	Thibault Montjardin	1	1	2
Fmag 64	P,7	Corinne Hespel + Camille Gillon+ Clarisse Blavier	3		3
	P,9	Manon	1		1
	Total	FMag64	7	3	4
	P.3	Laurent Jacquet et Jean-Pierre Hansen	2	2	
Fmag 65	P. 6	Aurélie Ciuti	1		1
J	P.8	Philippe Defeyt	1	1	
	Total	FMag65	4	3	1
	•	-	Nombre de	10	11
	Total Général		personnes		
			21	(47%)	(52%)

2 L'âge

Comme pour le genre, ce sont les personnes présentes sur les photos, les interviews et les personnes citées qui ont été prises en compte. 4 catégories ont été déterminées : moins de 25 ans, 25-40 ans, 40-65 ans et plus de 65 ans. Bien entendu, pour certaines personnes sur des photos d'illustration, l'âge a été estimé.

	Photos	Nombre de personnes	0-25 ans	25-40ans	40-65ans	65+
	P.1	2			2	
	P.5	3			3	
	p.9	1			1	
	P.11	2			2	
	P.17	1		1		
	P.25	2		2		
Emag (2	P,27	1		1		
Fmag 62	P.30	7		4	3	
	P.33	4		4		
	P,37	1			1	
	P.38	12		6	6	
	P.40	1			1	
	Total FMag62	38	0- 0 %	18- 47 %	20- 53 %	0- 0 %
	P.5	2			2	
	P.11	1			1	
	P,12	2			2	
	P,19	1				1
	P,21	1				1
	P,23	1			1	
	P.24	4		4		
Fmag 63	P,29	2		2		
	P,31	5		1	4	
	p.32	4		3	3	
	P. 35	3		2	1	
	P, 36	9	2	6	1	
	P,40	1			1	
	Total Fmag 63	38	2- 5 %	18- 47 %	16- 43 %	2- 5 %
	P,5	5	5			
	P,6	1		1		
	P,17	1			1	
[ma= C4	P,20	5		2	3	
Fmag 64	P,22	1	1			
	P,24	1	1			
	P,25	4			4	
	P29	9		4	3	2

	p31	1		I		1
	P,32	3			2	1
	P,33	4			3	1
	P,34	1		1	<u> </u>	1
	P,35	1		<u> </u>	1	
	P,36	5		5		
	P ,37	3		1	1	1
	P,38	6		_	3	3
	P,39	4			2	2
	P,40	1			1	
	Total		7-	14-	24-	11-
	FMag64	56	12,5 %	25 %	43 %	20 %
	P.1	1	•		1	
	Page 5	1		1		
	Page 17	2			2	
	Page 24	4		4		
	Page 25	3		1	2	
	Page 32	3		1	1	1
FMag65	Page 33	3		3		
	Page 34	2			1	1
	Page 35	4			3	1
	Page 37	6		3	1	2
	Page 38	2			2	
	Page 39	3		1	2	
	Page 40	1			1	
	Total	35	0-	14-	16-	5-
	TOtal	100%	0%	40%	46%	14%
		Nombre				
	Photos	de	0-25 ans	25-40ans	40-65ans	65+
		personnes				
	,	167	9-	64-	76-	18-
Total 4	numéros	15.	5 %	38 %	46 %	11 %

Personnes in	nterviewées	Nombre de personnes	0-25 ans	25-40ans	40-65ans	65+
FMag62	P. 16	1		1		
FMag63	P,10	1			1	
FMag64	P,16	1			1	
[mag6F	P. 16	1			1	
Fmag65	P. 34	1				1
Total		5		1 – 20 %	3-60 %	1-20 %

	Intervenant-e-s	Qui ?	Nombre de personnes	0-25 ans	25- 40ans	40- 65ans	65+
	P,5	Chantal Kegels	1			1	
	P,6	Arnaud Zacharie et Arnaud Collignon	2			2	
FMag62	P,7	Christine Mahy et Etienne de Calattaÿ	2			2	
	P,33	Charlotte- étudiante	1	1			
	Total F	Mag62	6	1	0	5	
	P.6	Nicolas Redon	1			1	
Fmag 63	P,20	Saadia Zahibi, Christine Delphy et Diana Leonard	3		1		2
	Total F	4	0	1	1	2	
	P,5	Mikael Petitjean + Bruno Van Pottersberghe	2			2	
	P,7	Thibault Montjardin	1			1	
Fmag 64	P,7	Corinne Hespel + Camille Gillon+ Clarisse Blavier	3		1	2	
	P,9	Manon	1	1			
	Total F	Mag64	7	1	1	5	
Fma-CF	P.3	Laurent Jacquet et Jean-Pierre Hansen	2			1	1
Fmag 65	P. 6	Aurélie Ciuti	1		1		
	P.8	Philippe Defeyt	1				1
Total FMag65		4	0	1	1	2	
	Total Généra	ıl	Nombre de personnes	0-25 ans	25- 40ans	40- 65ans	65+
			21	2- 9,5 %	3- 14 %	12- 57 %	4- 19 %

3 Diversité des secteurs

Une autre interrogation était de savoir si le magazine abordait bien des thématiques diversifiées. Bien entendu, le Financité magazine est une publication sur la finance responsable et solidaire, mais son but pédagogique est aussi de montrer que tous les sujets (ou presque) peuvent être abordés sous l'angle de la finance. Pour ce faire, les articles des quatre numéros de Financité ont été classés selon le code NACE (Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne).

Code NAC E		Financité n° 65				
		n° de page	Nbre de pages	Total nbre de pages		
A	Agriculture, sylviculture et pêche	32,36,37, 32,38	1+1+0.5+0,5	3		
В	Industries extractives	14	1	1		
С	Industrie manufacturière			0		
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5,8,25	3+2+0,5	5,5		
E	Production et distribution d'eau; assai- nissement, gestion des déchets et dé- pollution			0		
F	Construction			0		
G	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	18	2	2		
Н	Transports et entreposage	24,4	1+1	2		
I	Hébergement et restauration			0		
J	Information et communication	30,33,35	2+1+0,5	3,5		
K	Activités financières et d'assurances	12,15,18,20,2 2,27,28,34,35 ,37,38, 39	2+1+2+2+2 +1+2+1+0,5 +0,5+0,5+1	15,5		
L	Activités immobilières			0		
M	Activités spécialisés, scientifiques et techniques			0		
N	Activités de services administratifs et de soutien			0		
0	Administration publique			0		

Р	Enseignement			0
Q	Santé humaine et action sociale			0
R	Arts, spectacles et activités récréatives			0
S	Autres activités de services	25	0,5	0,5
Т	Activités des ménages en tant qu'em- ployeur; activités indifférenciées des ménages en tant que producteur de biens et services pour usage propre			0
U	Activités extra-territoriales	10,26	1+1	2
Total				35

Code NACE		Financité n° 64				
		n° de page	Nbre de pages	Total nbre de pages		
Α	Agriculture, sylviculture et pêche	25	0,5	0,5		
В	Industries extractives	14	1	1		
С	Industrie manufacturière	25	0,5	0,5		
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné			0		
E	Production et distribution d'eau; assai- nissement, gestion des déchets et dé- pollution			0		
F	Construction			0		
G	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles			0		
Н	Transports et entreposage			0		
I	Hébergement et restauration			0		
J	Information et communication	30,36,38	5,5+2+1,5	8,5		
K	Activités financières et d'assurances	5,13,15,16,18 ,22,24,27,35, 39,40	5+2+1+2+2 +2+1+3+0,5 +0,5+1	20		
L	Activités immobilières			0		
M	Activités spécialisés, scientifiques et techniques			0		
N	Activités de services administratifs et de soutien			0		

0	Administration publique			0
Р	Enseignement			0
Q	Santé humaine et action sociale			0
R	Arts, spectacles et activités récréatives			
S	Autres activités de services			0
T	Activités des ménages en tant qu'em- ployeur; activités indifférenciées des ménages en tant que producteur de biens et services pour usage propre			0
U	Activités extra-territoriales	11,20,26	1+2+1	4
Total				34,5

-		Financité n° 63		
		n° de page	Nbre de pages	Total nbre de pages
Α	Agriculture, sylviculture et pêche			0
В	Industries extractives	16	1	1
С	Industrie manufacturière	24,25	0,5+0,5	1
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné			0
E	Production et distribution d'eau; assai- nissement, gestion des déchets et dé- pollution			0
F	Construction			0
G	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	17	1	1
Н	Transports et entreposage			0
I	Hébergement et restauration			0
J	Information et communication	13,30,34,37,3	0,5+3+0,5+0 ,3+1,5	5,8
K	Activités financières et d'assurances	5,10,12,13,14 ,18,27,33,34, 37,39,40	5+2+0,3+0,5 +2+2+3+1+ 1,5+0,7+0,5 +1	19,5
L	Activités immobilières			0

M	Activités spécialisés, scientifiques et techniques			0
N	Activités de services administratifs et de soutien	22	2	2
0	Administration publique			0
Р	Enseignement			0
Q	Santé humaine et action sociale	20,24,25,26,3	2+0,5+0,5+1 +1	5
R	Arts, spectacles et activités récréatives			0
S	Autres activités de services			0
T	Activités des ménages en tant qu'em- ployeur; activités indifférenciées des ménages en tant que producteur de biens et services pour usage propre			0
U	Activités extra-territoriales	12	0,7	0,7
Total				36

Code NAC E		Financité n° 62		
		n° de page	Nbre de pages	Total nbre de pages
Α	Agriculture, sylviculture et pêche			0
В	Industries extractives			0
С	Industrie manufacturière	14	1	1
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné			0
E	Production et distribution d'eau; assai- nissement, gestion des déchets et dé- pollution			0
F	Construction	8,24	1+0,5	1,5
G	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles			0
Н	Transports et entreposage			0
I	Hébergement et restauration			0
J	Information et communication	19,26,31,33,3 4,35,36,38	0,5+0,5+1+1 +0,5+0,5+2+ 2	8

K	Activités financières et d'assurances	5,9,10,12,1,1 8,20,22,27,32 ,34,35,40	3+1+0,7+2+ 1+1,5+2+2+ 4+1+0,5+0,5 +1	20,2
L	Activités immobilières			0
M	Activités spécialisés, scientifiques et techniques			0
N	Activités de services administratifs et de soutien			0
0	Administration publique			0
Р	Enseignement			0
Q	Santé humaine et action sociale	16,17	2+0,5	2,5
R	Arts, spectacles et activités récréatives	24	0,5	0,5
S	Autres activités de services	24	0,5	0,5
Т	Activités des ménages en tant qu'em- ployeur; activités indifférenciées des ménages en tant que producteur de biens et services pour usage propre			0
U	Activités extra-territoriales	3,8,26	0,3+1+0,5	1,8
Total				36
			1	

Code NACE		Total nbre de pages 4 numéros	% total 4 numéros
Α	Agriculture, sylviculture et pêche	3	2,5
В	Industries extractives	5	2,1
С	Industrie manufacturière	2,5	1,8
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5,5	3,9
E	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0	0
F	Construction	1,5	1,1
G	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3	2,1
Н	Transports et entreposage	2	1,4
I	Hébergement et restauration	0	0

J	Information et communication	25,8	18,2
K	Activités financières et d'assurances	75,2	53,1
L	Activités immobilières	0	0
M	Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0	0
N	Activités de services administratifs et de soutien	2	1,4
0	Administration publique	0	0
Р	Enseignement	0	0
Q	Santé humaine et action sociale	7,5	5,3
R	Arts, spectacles et activités récréatives	0,5	0,4
S	Autres activités de services	1	0,7
Т	Activités des ménages en tant qu'employeur; activités indifférenciées des ménages en tant que producteur de biens et services pour usage propre	0	0
U	Activités extra-territoriales	8,5	6
Total		141,5	100

4 Diversité des opinions

Bien entendu, le Financité magazine participe du but de Financité de rendre la finance plus responsable et solidaire. Cela n'empêche pas, dans un but pédagogique, de présenter une diversité d'opinions et d'examiner les questions traitées sous différents angles, afin d'amener les lecteur rice s à se forger leur propre avis.

L'évaluation proposée se fait sur 3 niveaux : du niveau 1 (faible évocation de points de vue contradictoires) au niveau 3 (points de vue contradictoires bien développés). Si l'article est jugé de niveau 1 ou 2, une justification est fournie.

L'évaluation examine avant tout si les positions et attentes des parties directement concernées par les questions abordées sont entendues. Mais selon l'article, des aspects sociétaux plus vastes et les intérêts d'autres parties prenantes sont également pris en compte.

4.1 Financité magazine n° 65 mars 2022

Dossier Le dernier kilowattheure : niveau 2

Parties prenantes : l'État, les producteurs d'électricité / importateurs de gaz. L'article souligne deux raisons pour lesquelles le marché de l'énergie a été libéralisé : la volonté de contrôler les prix et de verdir la production. L'article explique que les résultats attendus n'ont pas été atteints sur ces deux plans mais donne peu d'informations sur les modalités de la libéralisation. Par exemple, il ne mentionne pas que la concurrence entre des producteurs peu nombreux a été faible. Il ne rappelle pas davantage que les distributeurs sont restés largement entre les mains du secteur public. Par ailleurs, l'article n'établit pas si tout fonctionnait-il de manière optimale avant la libéralisation.

Dossier Tarif social, enjeu capital: niveau 1

Parties prenantes : l'État, les ménages.

L'article expose trois mesures destinées à aider les ménages à faible revenu : le tarif social, le chèque de 100 euros remis à chaque ménage et la baisse de la TVA sur l'électricité. Tant le ciblage de ces mesures et que l'absence de leur ciblage sont critiqués dans l'article. Seule l'indexation des salaires échappe à la critique alors que l'indexation des salaires profite également proportionnellement plus aux revenus plus élevés. Par ailleurs, les trois mesures introduites présentent-elles aussi des avantages (par exemple, rapidité et facilité de mise en œuvre) ? L'article n'en parle pas.

La finance expliquée L'euro digital : niveau 2

Parties prenantes : la BCE, les banques commerciales, les gestionnaires de cryptoactifs et de systèmes de paiement.

L'article expose les avantages d'un euro digital mais s'attarde peu sur les écueils (par exemple protection des données personnelles, concurrence entre BCE et banques traditionnelles) et les questions qui restent ouvertes sont énumérées dans le seul dernier paragraphe.

Par ailleurs, sont mentionnés des opérateurs privés qui accaparent une part croissante du marché, ce qui incite les banques centrales à s'inquiéter de la stabilité du système financier mais rien n'indique si les activités de ces opérateurs sont soumises à des règles bien définies.

Interview Aline Fares: niveau 3

Partie prenante : La plateforme « Belfius est à nous ». Le point de vue d'une organisation est rapporté.

Analyse Le fromage et l'argent du fromage : niveau 3

Parties prenantes : les producteurs, des distributeurs de tailles diverses, les ménages. Le marché semble fonctionner sans privilégier les acteurs les plus puissants, du moins pour le moment. Une forme de régulation est assurée par la clientèle qui soutient l'écosystème « local ».

Analyse Consommez maintenant, payez plus tard: niveau 3

Parties prenantes : la Commission Européenne, une plateforme de paiement différé, les ménages.

Un nouvel acteur, avec une nouvelle offre présentant des avantages et des risques, auquel le régulateur commence à s'intéresser.

Analyse Distributeurs de billets : combien ça rapporte : niveau 3

Parties prenantes : l'État, les banques commerciales.

La démarche des banques procède de la recherche d'une meilleure rentabilité, au prix d'une diminution du service offert, et peut-être sortant du cadre légal.

Le régulateur, auquel le projet a été soumis, doit encore prendre position.

4.2 Financité magazine n° 64 décembre 2021

Dossier Pénurie de banquier.ères.s : niveau 3

Parties prenantes : les banques commerciales, les jeunes diplômé·e·s. L'article mentionne une désaffection des jeunes diplômé·e·s pour les fonctions les plus commerciales, probablement liée à la perte de confiance dans les produits bancaires usuels (le titre en couverture du magazine pointe aussi dans cette direction). Sinon, l'orientation vers la durabilité dans les cursus pousserait les étudiant·e·s à s'engager plus volontiers pour la promotion de produits qui leur sembleraient conformes à leurs attentes.

Dossier Les nouveaux.elles banquier.ère.s : niveau 1

Parties prenantes : les intermédiaires bancaires, les institutions de formation, la FSMA

Une loi régit désormais l'accès aux métiers d'intermédiation bancaire. Dans l'exemple donné, la formation dispensée pour préparer aux métiers d'intermédiation bancaire est déclarée insuffisante mais dans cet exemple, la personne formée n'a réussi que 2 modules sur 3. N'est-ce pas l'échec au 3e module qui explique que la formation n'ait pas suffi ?

Par ailleurs si la réglementation existe, elle semble bien inefficace : une personne qui se déclare insuffisamment formée a été quand même habilitée à vendre des produits dont elle ne saisissait pas nécessairement les implications. Il y a une opposition entre le marché laissé à lui-même et la législation, pourquoi l'État laisse-t-il faire ? On ne le comprend pas à la lecture de l'article.

Dossier Vous avez rendez-vous?: niveau 1

Parties prenantes: les banques commerciales, leurs client·e·s.

Dans les difficultés dénoncées pour accéder aux services des banques, quelle part est due à la pandémie et quelle part est due à la (mauvaise) volonté et gestion des banques ? A remarquer : ces questions trouvent une réponse à la page 19 qui distingue également les différentes pratiques des banques en la matière.

Les client·e·s sont mécontent·e·s, aussi parce que le service est trop lent, mais l'article ne décrit pas leurs plaintes les plus courantes. Les reproches objectifs manquent. De plus, les explications des banques sur les mesures sanitaires sont bien courtes, et absentes en ce qui concerne les call centers.

De son côté, le Service Bancaire Universel entend procurer des services en agence aux personnes sans accès aux services bancaires en ligne. L'article n'en fait pas mention alors que l'on peut se demander si cette nouveauté de janvier 2022 n'est pas battue en brèche par les pratiques décrites dans l'article.

La finance expliquée Le PIB : niveau 3

L'article est d'abord pédagogique. Il indique les limites de cet indicateur et pointe ainsi vers un débat qui est encore ouvert.

Interview Nicolas Keszei: niveau 1

Parties prenantes: Fortis, l'État, les actionnaires de Fortis.

Il aurait été intéressant de présenter le point de vue de(s) politique(s) responsables de la vente de Fortis à BNP Paribas en faisant l'impasse sur une consultation des petit·e·s actionnaires.

D'autres acteurs mis en cause à côté des cabinets ministériels, à savoir le Parquet et différents juges, ne font pas valoir leur point de vue non plus, ni les actionnaires, du moins ceux qui s'estiment dédommagés ou lésés.

Réponse : une partie des actionnaires a accepté un accord à l'amiable qui a éteint la procédure au civil. Ceux qui, s'estimant lésés, ont rejeté l'accord se sont joints à une procédure en cours.

Analyse Agence, ouvre-toi: niveau 1

Parties prenantes: les banques commerciales, leurs client·e·s.

L'article rend compte du fossé entre des banques, surtout les plus importantes, qui évoluent à leur gré, mais comment justifient-elles la diminution du nombre d'agences, des guichets automatiques et les disparités à travers le pays ? L'article n'en fait pas mention.

Les banques mettent en avant la progression importante de l'utilisation des canaux numériques. Cependant 41 % des Wallon·ne·s interrogé·e·s n'effectuent toujours pas d'opérations bancairesen ligne. On ne sait pas comment ils procèdent, par exemple pour leurs virements, d'autant plus si les guichets automatiques disparaissent. Les client·e·s et les autorités de tutelle n'ont pas voix au chapitre et le Service Bancaire Universel n'est pas cité, mais l'article indique clairement que la Charte de ce SBU n'est pas respectée.

Réponse : le SBU permet aux personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas utiliser les services en ligne de s'adresser à une agence.

Analyse La justice climatique : niveau 2

Parties prenantes : des compagnies pétrolières, des États, des citoyen·ne·s

regroupé·e·s dans des organisations environnementales et de solidarité internationale. Quels arguments les politiques et Shell ont-ils utilisés pour tenter d'échapper aux condamnations et comment ces arguments ont-ils été réfutés ?

Analyse Pour des comptes transparents : niveau 3

Parties prenantes : Banques commerciales, de tailles diverses, investisseur · euse · s. L'article est factuel, il constate un état de fait regrettable mais assumé par des institutions qui entretiennent l'opacité sur les placements qu'elles commercialisent.

4.3 Financité magazine n° 63 septembre 2021

Dossier En finir avec l'écoblanchiment financier : niveau 2

Parties prenantes: la Commission Européenne, des associations environnementales, les investisseur euse s, les gestionnaires de fonds, les banques qui gèrent les dépôts d'épargne.

Les informations dans l'article couvrent les points de vue de presque toutes les parties prenantes citées, hors les banques qui gèrent de l'ordre de 300 milliards d'euros.

De son côté, la Commission européenne a-t-elle exprimé des motifs de satisfaction au sujet de la législation adoptée récemment (taxonomie et SFDR) ?

Dossier Ces milliards loin d'être « socialement responsables » : niveau 3

Parties prenantes: les gestionnaires de fonds, Financité

Il s'agit d'une étude aussi factuelle que possible, compte tenu de l'accessibilité des informations. La composition des fonds indique clairement les positions de leurs gestionnaires, et la méthodologie utilisée est bien décrite.

La finance expliquée Les multiplicateurs : niveau 3

Cet article est pédagogique, avec une réflexion sur les aspects locaux des plans de relance ; ceux-ci sont encore à préciser.

Interview Julien Defournier: niveau 3

Partie prenante : l'auteur rencontré.

Un point de vue critique, probablement à raison, est exprimé.

Analyse Un service bancaire pour tout.e.s: niveau 3

Parties prenantes : l'État, les personnes concernées par le service bancaire de base. L'analyse est factuelle et documentée.

Analyse Les mains invisibles du marché: niveau 2

Parties prenantes : les prestataires de travail reproductif, les collectivités. Les collectivités ignorent délibérément le travail reproductif, c'est une prise de position implicite que l'article ne tente pas d'expliquer.

Analyse Le retour de Keynes : niveau 2

Partie prenante : l'État.

L'analyse historique depuis les années 70 jusque 2021 est factuelle, mais les débats sur la politique la plus pertinente restent ouverts.

4.4 Financité magazine n° 62 juin 2021

Dossier Une Belgique plus verte et numérique : niveau 3

Parties prenantes : l'Union Européenne (NextGenerationEU), le gouvernement belge, le Bureau du Plan, des organisations citoyennes (Coalition Corona, CNCD-11.11.11, IEW, RWLP).

Les mesures évoquées dans l'article expliquent en partie les choix du gouvernement (il y a 700 pages), en réponse aux attentes de la Commission Européenne. Les réactions des associations sont claires et en partie critiques.

Dossier Le plan pour la reprise et la résilience : niveau 1

Partie prenante : l'État fédéral.

Le plan pour la reprise et la résilience a été chapeauté par le fédéral, à partir des plans des entités fédérées. L'analyse est factuelle, très condensée puisque le plan comporte plus de 700 pages, mais sans débat alors qu'on a vu des critiques de la part d'associations.

La finance expliquée Annuler la dette publique : niveau 3

Des arguments dans les deux sens sont avancés, sans couvrir totalement une vaste question encore ouverte.

Interview Lucile Peytavin: niveau 3

Partie prenante : l'autrice rencontrée.

L'article rend compte d'une analyse originale. On ne voit pas quels arguments contraires pourraient être invoqués ni par qui.

Analyse L'épargne pour tou.te.s : niveau 3

Parties prenantes : les ménages défavorisés.

L'article cite des faits documentés, et une des rares solutions accessibles aux personnes en situation ou en risque de précarité.

Analyse Portés disparus : niveau 2

Parties prenantes : les banques commerciales, leurs client es, l'État.

Analyse Investisseur.euse et solidaire : niveau 3

Parties prenantes: les investisseur euse solidaires.

L'article fait écho à une analyse de Financité, la documentation est disponible.

Il rapporte des faits, et ne soulève pas de débat particulier, à moins d'imaginer des opposants à la finance solidaire, mais ils ne se manifestent pas.

Conclusion

L'analyse du genre montre un équilibre entre les femmes et les hommes intérrogé·e·s et représenté·e·s dans le magazine. Le résultat de l'analyse est plutôt positif, surtout lorsqu'on le compare au nombre de revues financières où les hommes sont surreprésentés. C'est d'ailleurs en feuilletant une revue bancaire qu'une membre du Comité de lecture, surprise par la représentation des hommes, a proposé de faire l'exercice pour le Financité magazine.

En ce qui concerne l'âge, on observe une représentation plus importante des 40-65 ans. Cela correspond certainement à la catégorie des « expert·e·s » interviewé·e·s dans les dossiers. Cependant, une attention particulière pourrait être portée sur la représentation des jeunes et des seniors dans le trimestriel. La première catégorie doit être sensibilisée aux questions financières et la deuxième est de plus en plus exclue des services financiers.

Concernant la diversité des secteurs, les domaines suivants n'apparaissent dans aucun des magazines passés en revu :

E	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution
I	Hébergement et restauration
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
О	Administration publique
P	Enseignement
Т	Activités des ménages en tant qu'employeur ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteur de biens et services pour usage propre

La finance ressort du code K, il est naturel que celui-ci soit largement représenté. Cependant, plusieurs secteurs sont jusqu'ici absents des articles parus dans les quatre numéros étudiés alors qu'ils sont souvent importants pour les lecteur trice·s, par exemple la dépollution et les déchets (code E), la construction et l'immobilier (codes F et L), l'enseignement (code P), la santé (code Q).

Ces domaines d'activité ont de sérieux besoins de financement, il serait utile de voir si ces demandes est satisfaites, et pourquoi si ce n'est pas le cas.

Enfin, en ce qui concerne la diversité des opinions, les questions abordées dans le magazine sont celles d'un monde complexe. Par conséquent, elles gagnent à être examinées sous plusieurs angles. Les positions et propositions des parties concernées à leur sujet méritent d'être explicitées dans un but didactique. Le cas échéant, elles seront ainsi plus faciles à réfuter si elles sont en porte à faux avec l'objectif de Financité qui est de promouvoir une finance éthique, solidaire et durable.

Comité L Février 2023

Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, Financité plaide dans son memorandum « 56 propositions pour une finance au service de l'intérêt général, proche et adaptée aux citoyen·ne·s »¹:

Recommandation 48: Financité demande à la Fédération Wallonie-Bruxelles d'intégrer davantage le développement de savoirs, savoir-faire et compétences en matière d'éducation à la consommation et à la finance responsables dans les socles de compétences (enseignement fondamental et premier degré de l'enseignement secondaire) et dans les compétences terminales (deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire), afin non seulement d'outiller les jeunes pour leur permettre une compréhension de base mais également pour se forger une opinion, éventuellement critique, sur la société et en particulier les systèmes de production et de consommation, économiques et financiers dans lesquels ils·elles évoluent.

Recommandation 49: Financité demande à la Fédération Wallonie-Bruxelles de développer davantage l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative, en ce qui concerne en particulier la compréhension par chacun·e du monde économique et financier dans lequel il·elle vit, en vue de permettre l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

¹ https://www.financite.be/sites/default/files/20190122 memorandum 2019-web final.pdf

A propos de Financité

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu:

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein de Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.